

Réf: Dossier 460911

Avis de constitution

SOCIETE « COUL LA PAIX BTP »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON-MAROC, I Lot 18 LOT
221,près Groupe Scolaire Adjéléba, Lot 221, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COUL LA PAIX BTP »

Objet : BTP,
Fourniture de bureau,
Achat, location vente de véhicule,
Commerce général,
Import-export.
Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON-MAROC, I Lot 18 LOT
221,près Groupe Scolaire Adjéléba, Lot 221, Ilot 18

Dirigeant(s) M COULIBALY BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12519 du 10/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74937/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

